



La Conférence Chalmers 2005

La représentation politique et le processus parlementaire

La Conférence canadienne des arts
804 -130 rue Albert
Ottawa, Ontario
K1P 5G4
téléphone: 613-238-3561
télécopieur: 613-238-4849



La Conférence Chalmers 2005

PRÉFACE

Le 15 avril 2005, la Conférence canadienne des arts (CCA) a tenu sa 6^{ième} Conférence Chalmers au Centre national des Arts à Ottawa. Vu le succès de la conférence pré-électorale de l'an dernier, l'accent a été mis cette année sur la façon dont le gouvernement élabore ses politiques, et dont les individus et les groupes plaident leur cause dans le système parlementaire.



Wendy Lill s'adresse aux délégués de la Conférence Chalmers durant le petit-déjeuner de réseautage.

Par pure coïncidence, les indicateurs politiques durant la semaine qui a précédé la Conférence Chalmers 2005 indiquaient qu'une élection pourrait survenir plus tôt qu'initialement prévu. Pour citer le directeur général de la CCA, Jean Malavoy, « *Nous en sommes revenus cette année à un climat de fièvre électorale. Il semble que la Conférence Chalmers est toujours bien positionnée pour une telle situation. La conférence de l'an dernier a eu lieu avant le déclenchement des élections et s'est concentrée sur les efforts de lobbying afin d'assurer le renouvellement du financement du programme « Un Avenir en art ». La conférence de cette année poursuivra sur ce thème, en soulignant la façon dont le gouvernement élabore ses politiques, et sur le fonctionnement des comités parlementaires* ».

Comme c'est l'habitude aux conférences Chalmers, la séance du matin a commencé tôt avec un petit déjeuner de réseautage parrainé en collaboration par le Centre national des Arts. Les conférences Chalmers sont principalement structurés pour les organismes du domaine des arts. Cependant, les petits déjeuners de réseautage sont ouverts à toutes les organisations et personnes, qu'elles soient membres ou non de la CCA. Ces petits déjeuners fournissent une occasion aux gens qui travaillent dans le secteur culturel, et à ceux qui s'y intéressent, de se rencontrer dans une ambiance décontractée.



La Conférence Chalmers 2005

" VRAIMENT CHANGER LES CHOSES ! "

« Un créateur et un politicien ayant une véritable expérience - un choix excellent et très utile. »

Un délégué à la Conférence Chalmers

La conférencière invitée de cette année était Wendy Lill, auteure et ancienne députée néo-démocrate de la circonscription fédérale de Dartmouth. Utilisant sa propre expérience à la Chambre des Communes, ainsi que la totalité de ses sept années d'expérience en tant que membre du Comité permanent de Patrimoine canadien, Mme Lill a comparé l'atmosphère actuelle à Ottawa à celle qui prévalait lors de la chute de Saïgon : « *Les hélicoptères ont atterri sur les toits, et tout le monde se débat pour se placer en position d'évacuation ou, dans ce cas-ci, pour s'en sortir d'une manière ou d'une autre en bout de ligne.* »

Elle a communiqué aux participants au petit déjeuner des remarques perspicaces sur le fonctionnement du comité parlementaire. Parmi les principaux points, notons :



" Si on ne peut pas se faire photographier par les médias, les choses sont difficiles. " - Wendy Lill

- Les politiciens réagissent à la pression de l'opinion publique. Cela doit être primordial lorsqu'il s'agit de décider comment allouer les ressources et les efforts.
- Le soutien de l'opinion publique est essentiel si on veut se faire entendre parmi les clameurs d'intérêts divergents.
- Les politiciens réagissent aux sondages. Si un sujet n'est pas mentionné dans les sondages, il ne deviendra sans doute pas un élément du budget.

Mme Lill a aussi partagé ses observations sur les comités parlementaires - comment les approcher, ce que les membres du comité ont besoin d'entendre dans un mémoire, ce qui fonctionne ou non, et la meilleure façon de communiquer son message.

- Parler aux députés, à la fois dans leur circonscription et sur la Colline. S'assurer qu'ils sont bien renseignés sur les sujets qui préoccupent votre organisation.
- Avant les présentations devant le comité, soumettre à l'avance des questions aux députés, avec de la documentation de fond contenant les réponses aux questions que vous souhaitez voir enregistrer. Certaines questions sont tellement complexes que les députés ne sauront pas poser les questions pertinentes. Ils sont reconnaissants d'avoir des suggestions.
- Les groupes de pression sont une source de stabilité dans un milieu en évolution très rapide, et assurent que les intérêts de leurs membres ne se perdent pas dans les méandres de la politique fédérale.



La Conférence Chalmers 2005

Mme Lill a conclu ses remarques en encourageant les organisations culturelles à ne pas perdre espoir lorsqu'il s'agit de faire du lobbying devant les comités permanents - pour trouver l'énergie de soumettre un rapport ou un mémoire de plus.

« La culture est importante. Croyez-moi, cela vaut la peine de dire que 'l'Art et la Culture règnent sur le cœur de la nation.' Faites-le, tout simplement. Dites-le. Cela fait vraiment une différence. »

Le texte intégral du discours de Mme Lill est disponible, uniquement en anglais, sur le site web de la CCA .

DÉSESPÉRÉMENT À LA RECHERCHE D'UNE POLITIQUE



« Informer, sensibiliser et divertir. » Sarmite Bulte propose comment les organisations peuvent faire entendre leurs messages. (De gauche à droite : Bev Oda, Ed Broadbent, Maka Kotto, Sarmite Bulte)

Le clou de la Conférence Chalmers de cette année a été la session des députés de tous les partis. La table ronde était formée de la Secrétaire Parlementaire du Ministre du Patrimoine canadien, **Sarmite Bulte** (députée de Parkdale-Highpark) et de deux porte-parole au Patrimoine canadien, (**Maka Kotto**, député bloquiste de Saint-Lambert, **Bev Oda**, députée conservatrice de Durham. Il y avait également **Ed Broadbent**, politicien chevronné et député d'Ottawa Centre, la circonscription où se trouvent les bureaux de la CCA). Le panel était présidé de main de maître par **Ken Rockburn**, animateur au réseau parlementaire CPAC.

Les points qui suivent offrent un résumé des commentaires faits par les députés lors de la table ronde.

Le fonctionnement du Comité

Forces

- Le Comité permanent de Patrimoine canadien reflète les préoccupations du secteur.
- Les rapports produits sont très bons, et contiennent des recommandations pertinentes et valables.



La Conférence Chalmers 2005

- Les discussions et recommandations du Comité peuvent influencer le processus, même si des mesures ne sont prises dans l'immédiat.
- Les Comités définissent leurs propres ordres du jour. Assurez-vous de connaître les présidents et de communiquer fréquemment avec eux.
- Les membres du Comité soumettent les questions aux caucus de parti et peuvent les influencer.
- La situation de gouvernement minoritaire signifie que les députés du parti gouvernemental peuvent prendre la même position que les députés de l'opposition sur certains sujets, plutôt que suivre la ligne de parti. Cela rend les comités plus forts.

Faiblesses

- Les recommandations ne sont pas toujours suivies. C'est habituellement une question de volonté politique.
- Les ressources du Comité sont « épouvantables » - il y a un grand besoin d'améliorer le contenu intellectuel et la capacité de recherche.
- Les membres du Comité changent périodiquement, ce qui rend difficile la poursuite du processus commencé avec un groupe différent de membres.

Comment faire entendre votre message

- Apprenez à connaître les députés durant l'année; invitez-les à des expositions, des pièces de théâtre, des concerts, etc.
- Les députés apprécient l'occasion de rencontrer les conseils d'administration des organisations culturelles, d'apprendre à mieux les connaître, et d'entendre leurs projets d'avenir.
- Fournir aux députés des documents de fond, des feuillets d'information et des statistiques sur votre sujet afin d'étayer vos arguments, y compris les ramifications potentielles, localement et sur le plan national.
- Faire cause commune avec d'autres groupes, établissant ainsi une large base diversifiée de groupes d'intérêts et d'individus.
- Lorsque plusieurs représentants d'une organisation font des présentations dans des endroits différents, vous assurer qu'il y a coordination, afin que les sujets progressent plutôt que d'être simplement répétés.
- Sensibiliser les députés à la valeur intrinsèque des arts, mais ne soyez pas trop « ésotériques » Au besoin, trouvez une terminologie simple pour faire comprendre votre message.
- Assurez-vous de conserver votre intégrité en fournissant la même information à tous les caucus.
- Il est essentiel que le Ministre des Finances entende et comprenne le message, en plus du Ministre du Patrimoine canadien.
- N'oublier pas de remercier les députés de leurs efforts et de leur soutien.



La Conférence Chalmers 2005

Sur le besoin d'une politique culturelle fédérale

« Les questions qui doivent être considérées et résolues pour que gouvernement ait une véritable politique culturelle sont immenses. Comment les institutions culturelles nationales qui ont émergé de la culture européenne répondront-elles à un pays de plus en plus diversifié ethniquement? Après plusieurs décennies de négligence, comment les musées canadiens doivent-ils gérer leurs collections? Radio-Canada devrait-il rétablir une programmation régionale? Comment initier les jeunes aux arts et former les futurs artistes Canadiens? Comment le gouvernement peut-il assurer une présence canadienne sur l'Internet, sur les écrans de cinéma et à la télévision? Comment la réforme des droits d'auteur peut-t-elle réconcilier les droits des créateurs et les demandes des utilisateurs? Comment réconcilier des notions telles que la propriété intellectuelle avec les traditions complètement différentes des Autochtones canadiens? Le gouvernement doit décider de la direction à prendre et s'y tenir s'il veut avoir une politique culturelle qui vaut plus qu'un simple bout de papier. »

*- Kate Taylor, The Globe and Mail,
20 avril 2005*

« S'il y a un moment où, en tant que Canadien, je dirais qu'il faut s'occuper d'une politique culturelle nationale, je dirais que c'est maintenant. C'est vraiment le moment. Et c'est sérieux.... L'État possède toujours beaucoup de pouvoir dans notre monde mondialisé, un pouvoir qui doit être utilisé de façon plus constructive et plus imaginative pour façonner une nouvelle politique culturelle. » - Ed Broadbent

« La Ministre a clairement indiqué qu'elle veut définir une politique culturelle nationale ... je dirais donc qu'il y a en effet une volonté politique.... Le domaine des arts est vraiment positionné présentement pour devenir une immense priorité dans le paysage national... » - Sarmite Bulte

« C'est à cause de l'absence d'une telle politique que les États- Unis, utilisant le divertissement hollywoodien, ont été capables de s'accaparer une part immense du marché canadien.... nous avons besoin de ce genre de politique. » - Maka Kotto

« Nous adorerions voir mise en œuvre une politique culturelle complète. Je pense que, comme pays, nous devons réaffirmer notre engagement envers les arts et la culture, et que cela peut être fait en articulant clairement notre position sur la culture, ainsi que son rôle. » - Bev Oda

Une déléguée a rappelé aux participants à la conférence que la formation devrait être une composante intégrale d'une politique culturelle. M. Broadbent a ajouté que l'on devrait sérieusement envisager la possibilité d'une politique de taxation spéciale pour les artistes en reconnaissance de leur rôle unique dans la société.

De plus, il était d'avis que la meilleure façon d'élaborer une politique culturelle était de nommer une Commission royale d'enquête avec un mandat de 14 mois, soit 12 mois pour faire le travail et deux mois pour rédiger le rapport.



La Conférence Chalmers 2005

Mme Bulte a ajouté qu'il serait tout à fait approprié que le Comité permanent de Patrimoine canadien examine une telle question et que le secteur devrait avoir cette discussion avec le président du Comité.

Il a aussi été recommandé que tout examen d'une politique culturelle fédérale comprenne une interrogation sur les raisons pour lesquelles les politiques précédentes ont échoué -- car beaucoup trop d'artistes vivent encore dans la pauvreté.

Sur les droits d'auteur

Certains groupes d'utilisateurs (principalement des éducateurs) soutiennent que les artistes devraient abandonner leurs droits d'auteur dans « l'intérêt public ».

M. Kotto a confirmé le besoin de protéger les créateurs et les artistes en mentionnant que moins de 10 % d'entre eux vivent des droits d'auteurs. La plupart gagnent très peu alors que nous continuons à leur demander de faire des sacrifices.

Mme Oda a pensé que la position prise par les éducateurs était que ce qui est accessible dans Internet est disponible librement, mais elle a précisé que cela ne devrait pas être gratuit.

Mme Bulte, qui a présidé le comité qui a produit le Rapport intérimaire sur la réforme du droit d'auteur (mai 2004), n'était pas d'accord avec l'argument des utilisateurs selon lequel l'Internet est un bien public. Elle a affirmé qu'il était dans l'intérêt public de s'assurer que nos créateurs sont protégés et qu'ils puissent créer. Fait extrêmement rare, ce rapport était unanime.

M. Broadbent a prévenu les participants qu'un gouvernement minoritaire qui ignore une requête unanime d'un comité le fait à ses propres périls.

Le panel s'est mis d'accord sur le fait que le Comité permanent du Patrimoine canadien fait exception par son harmonie et sa collégialité, sa vision positive et des considérations partisans minimales.

Afin d'assurer une représentation équitable des groupes et des individus, les comités font venir des gens à Ottawa pour des présentations (dépenses payées) ou le comité en entier part en tournée (si toutes les parties consentent à cette démarche). Un autre scénario a été proposé, soit d'utiliser les technologies disponibles et de réunir les gens par téléconférence ou conférence vidéo.



La Conférence Chalmers 2005

La Conférence Chalmers 2005 a aussi fourni deux séances pratiques de formation approfondie sur la façon dont le Gouvernement et le Parlement fonctionnent.

LE FORMULATION ET ADOPTION DES POLITIQUES FÉDÉRALES

« *Une excellente initiation au fonctionnement du gouvernement fédéral* »

Un délégué à la Conférence Chalmers

Glen Milne, un consultant comptant à son actif plus de 30 ans d'expérience de travail avec le gouvernement fédéral, a consacré une partie de ses travaux à l'amélioration des capacités d'élaboration des politiques. Il a présenté aux délégués un aperçu du labyrinthe que constitue le processus d'élaboration des politiques gouvernementales.



Son livre, *Un guide pratique: le processus de formulation et d'adoption des politiques fédérales* d'abord publié en 1977 et fréquemment mis à jour depuis, a été inclus dans les trousseaux des participants à la conférence.

Il a mis en évidence des faits fascinants et peu connus, tels que:

- la fédération canadienne a des niveaux de gouvernement souverains de type 2+1, soit fédéral, provincial et territorial, et Premières Nations émergentes.
- Le Premier Ministre possède des pouvoirs extrêmement étendus, y compris la responsabilité de plus de 4 000 nominations.

En plus de donner un aperçu des pouvoirs des bureaux du Premier Ministre et du Conseil Privé, M. Milne a parlé du rôle changeant des comités parlementaires, de l'importance des sondages dans le processus d'élaboration des politiques, et de l'importance des ministères lorsqu'il s'agit de faire pression sur le Bureau du Premier Ministre (BPM) et le Bureau du conseil privé (BCP).



La Conférence Chalmers 2005

Il a décrit le climat politique actuel avec gouvernement minoritaire comme un bon moment pour être député -- un gouvernement vulnérable a besoin de garder les députés de son côté, ce qui leur donne des pouvoirs beaucoup plus considérables que dans une situation de gouvernement majoritaire. L'Opposition a aussi une voix plus importante, puisqu'une situation de gouvernement minoritaire est essentiellement une relation de marchandage avec les partis d'opposition.

Il a aussi indiqué que, dans l'élaboration des propositions de politiques, la question la plus importante pour les parlementaires est : « Cette politique peut-elle aussi aider d'autres secteurs de l'économie ou de la société », ce qui comprend qu'on vérifie que cette politique ne fait pas concurrence à d'autres politiques mises de l'avant.

Ceux qui souhaitent acheter des copies du livre de M. Milne, qui est disponible en anglais et en français, peuvent le contacter à : ggdm@istar.ca.

UN GUIDE AU PARLEMENT

**« Très engageant, intéressant et clair.
J'ai beaucoup appris. »**

Un délégué à la Conférence Chalmers

Après les remarques perspicaces de M. Milne sur le processus d'élaboration des politiques gouvernementales, Tranquillo Marrocco, Greffier principal adjoint de la Direction des Comités de la Chambre des communes et directeur au Groupe canadien d'étude des questions parlementaires, a guidé les délégués sur le nouveau site Internet refait du Parlement.

En décrivant le Parlement comme « un trésor », M. Marrocco a mentionné que les « oeufs d'or » du Parlement étaient vraiment des bijoux d'information très utiles, et il a incité les délégués à en tirer profit.



**« Considérer le Parlement comme un Trésor »
Tranquillo Marrocco présente en matiné.**



La Conférence Chalmers 2005

Sa présentation, qui utilisait comme guide une connexion au site Internet du Parlement, a fourni des indications sur comment et où trouver les informations nécessaires sur ce qui se passe au Parlement, y compris le programme quotidien du Parlement (Feuilleton et Feuilleton des avis); sur le rôle nouvellement accru des propositions des simples députés -- toutes sont maintenant soumises à un vote; aussi l'état des travaux de la Chambre - une façon rapide de trouver ce qui est advenu d'un projet de loi ou d'autres points, à quel endroit regarder pour savoir où en est tout projet de loi et comment comprendre le processus.

En discutant les pétitions, M. Marrocco a mis l'accent sur le besoin de souligner les domaines de consensus ou les intérêts communs. (Cela a été un thème récurrent durant toute la conférence et a constitué un message important pour tous ceux oeuvrant dans le secteur.)

Les nouvelles informations sur le site Internet comprennent :

- On alloue à chaque comité et sous-comité un acronyme de quatre lettres qui sert " d'outil de repère ". L'acronyme pour le Comité permanent du Patrimoine canadien est CHPC; son adresse électronique est chpc@parl.gc.ca.
- Les informations sur les témoins sont maintenant disponibles sur la page principale du comité, à la fois pour les organisations et les particuliers qui ont témoigné, ainsi que leurs présentations.
- Un clic sur l'icône de la foire aux questions (FAQ) permet d'obtenir réponse à la plupart des questions, y compris des ressources utiles telles que *Guide des témoins comparaisant de un comité de la Chambre des communes et Préparation d'une présentation à un Comité de la Chambre des communes*.
- *Inscription* vous permet de recevoir des mises à jour sur le travail du comité et ses rapports.
- *ParlVU* : une possibilité d'écouter ce qui a été dit à la Chambre durant une journée donnée.
- *LEGISInfo* : se trouve sous " Projets de loi " et est préparé par la Bibliothèque du Parlement. Chaque projet de loi a son portail.
- La Bibliothèque du Parlement prépare aussi des résumés législatifs, surtout à l'intention des membres du Comité, mais que le grand public peut aussi consulter.
- La « *Bibliothèque virtuelle* » offre divers documents d'information préparés pour les députés.

DEMAIN LEUR APPARTIENT

Le CCA a réuni quatre jeunes gestionnaires, plus un modérateur - à qui colle l'appellation - afin de poursuivre le dialogue qui a eu lieu lors des conférences Chalmers précédentes : ce qui attire les jeunes dans le secteur culturel, quels sont leurs intérêts principaux, et ce qui fait qu'ils y restent.



La Conférence Chalmers 2005



De gauche à droite : Carole Myre, Joanne Rycaj Guillemette, James Missen, Shannon Litzenberger et Kristian Clarke

La discussion était composé de :

Kristian Clarke, directeur général associé du Canadian Artists Representation /Front des artistes canadiens - Ontario. Après avoir obtenu un diplôme en histoire de l'art, et en Grande-Bretagne, une maîtrise en « domaines champêtres », puis avoir fait un stage au Haut-commissariat du Canada à Londres, Kristian a suivi un programme d'études supérieures à Humber College, à la fin duquel il a obtenu un emploi chez CARFAC Ontario. Il a fait son chemin de stagiaire à coordinateur de l'adhésion et partage maintenant le poste de directeur général.

Shannon Litzenberger est stagiaire en gestion à l'Assemblée canadienne de la danse. Elle est arrivée à ce poste par accident, d'abord comme danseuse, puis comme administratrice, et a fondé son propre collectif de danse. Elle a récemment terminé une maîtrise en danse à l'Université York.

Joanne Rycaj Guillemette a complété un diplôme en arts visuels avec spécialisation en photographie avant d'aller à l'Ontario College of Art and Design. Un stage à Harbourfront a éveillé son intérêt pour l'administration, et l'a amenée à suivre un cours supplémentaire en administration des arts comprenant deux autres stages. Elle est actuellement directrice générale adjointe et coordinatrice de l'adhésion à la Galerie d'art d'Ottawa.

Après un diplôme en psychologie et en théâtre, **Carole Myre** s'est lancée dans une carrière d'opticienne. Se rendant compte que cela n'était pas ce qu'elle voulait, elle a fait un changement radical en s'entraînant professionnellement avec le Théâtre de la Catapulte. Elle a été conseillère théâtrale pour le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario et elle est impliquée dans la communauté artistique comme directrice du méga spectacle *L'Écho d'un peuple* - avec une distribution et une équipe comptant plus de 300 personnes et des auditoires de 30 000 personnes l'été dernier.

James Missen s'est joint à la CCA par le biais d'un stage de deux ans en politique culturelle après avoir complété un baccalauréat et une maîtrise en études cinématographiques, et suite à un « passage administratif » au Conseil des Arts du Canada. Il enseigne aussi le cinéma à temps partiel à l'Université Carleton à titre de maître-assistant. Il est conseiller politique intérimaire de la CCA.

Ces jeunes gens ont en commun une caractéristique clé : leur passion pour leur travail, et leur passion pour la culture !



La Conférence Chalmers 2005

Parrainage, partage du travail et autres bizarreries du secteur

- Lorsque la directrice générale précédente de CARFAC Ontario est partie et qu'on n'a trouvé personne pour la remplacer, Kristian et un collègue ont décidé de co-diriger l'organisation. Il avait reçu un mentorat considérable au cours des quelques années précédentes. Au début, les membres du Conseil d'administration ont hésité, mais cela s'est avéré un partenariat très réussi. *« Cela n'aurait pas pu fonctionner avec deux fortes personnalités pas très diplomates. »*
- L'Assemblée canadienne de la danse récemment créée a eu des difficultés à trouver un gestionnaire expérimenté pour diriger l'organisation. Elle a donc décidé de se tourner vers une stagiaire en gestion. Deux mentors spécifiquement choisis pour leur domaine d'expertise formeront Shannon au poste de directrice générale sur une période de deux ans. *« C'est un modèle véritablement dynamique qui fonctionne très bien... qui présente des avantages immenses pour le mentor et l'organisation. »*
- L'intérêt de Joanne pour son travail dépasse largement le 9 à 5 habituel. On la trouve souvent à faire du bénévolat à la galerie durant la soirée, et à apprendre d'autres aspects de la gestion d'une galerie.
- Carole a été détachée d'un conseil scolaire jusqu'en juin et peut recourir à l'expérience et à l'expertise de plusieurs individus de la communauté pour compléter ses propres talents en théâtre. Elle a appris à déléguer plus de responsabilités et rédige actuellement sa description de tâche. Elle forme des gens pour la remplacer l'an prochain.

Chacune de ces personnes a dû trouver un équilibre entre sa carrière d'artiste et son « travail » actuel. Chacune a appris à faire plusieurs choses à la fois, à acquérir plusieurs compétences et à demeurer souples.

« Il n'existe toujours pas de façon unique d'entrer dans la profession et pas de tracé de carrière fixe pour y progresser. Le travail de gestionnaire culturel et les connaissances et l'expérience requises demeurent donc auréolés de mystère pour beaucoup. »

De plus, les gestionnaires sont souvent leurs pires ennemis - ils ont des conditions de travail et une rémunération déraisonnables, comme s'ils acceptaient de dévaloriser leur profession. Le domaine se sensibilise de plus en plus à ce que les gestionnaires assument la responsabilité du changement d'attitudes, à commencer par les leurs. »

Gestion créative dans les arts et le patrimoine : Rétention et renouvellement de la gestion professionnelle pour le XXI^e siècle - Jocelyn Harvey, 21-22 mai, 2003.